Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Litige travaux canalisation dans résidence locative

Par Mary85360

Bonjour
Je suis locataire dans un logement social. Suite à un soucis d'écoulement des évacuations évier cuisine une entreprise d'entretien canalisation est intervenue mandatée par le gestionnaire locatif.
On me demande de payer la facture es ce vraiment a moi de la réglée,sachant que le bouchon se situait en dehors de l'appartement dans un regard extérieur.
Cordialement
Mary 85360

Par yapasdequoi

Bonjour,
Le débouchage des canalisations privatives que ce soit dans ou hors du logement est une charge locative.
Cette intervention est donc à votre charge, sauf si la canalisation bouchée dessert d'autres logements.

Par isernon

bonjour,

si vous étiez le seul appartement concerné par la mauvaise évacuation des eaux usées, cela signifie que le bouchon provenait de votre installation, donc le débouchage est à votre charge.

salutations

Par Mary85360

Je vous remercie de vos réponses.je redoutais ce verdict,je vais donc régler cette vilaine facture.
Cordialement à tous.